

Réf: Dossier 257277

Avis de constitution

SOCIETE « BENJAMIN LAETITIA MARITIME COMPAGNIE » en abrégé «
BLM COMPAGNIE »

Siège Abidjan Treichville Port de pêche, Lot 01, Ilot
01

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02 Oct 2023, et enregistrés au CEPICI le 06 Oct 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BENJAMIN LAETITIA MARITIME
COMPAGNIE » en abrégé « BLM COMPAGNIE »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire et à l'étranger :

Pêche locale; Vente locale.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ; la prise en location gérance de tous fonds de commerce ; la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ; et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Treichville Port de pêche, Lot 01, Ilot
01

Dirigeant(s) M YAO KOBLAN BENJAMIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-11347 du 12/10/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°73389/GTCA/RC/2023 du 12/10/2023

